

# La différence de perception de la parentalité entre les mères et les pères



Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 de l'Institut de la statistique du Québec, financée par le ministère de la Famille

Il n'est pas surprenant de dire que les pères et les mères ont des expériences parentales distinctes, influencées par une multitude de facteurs culturels, sociaux, économiques et individuels. Historiquement, les mères ont souvent été considérées comme les principales pourvoyeuses de soins et de soutien émotionnel dans la famille, tandis que les pères étaient associés au rôle de pourvoyeur financier et de figure d'autorité. Cependant, les attitudes et les attentes entourant les rôles parentaux ont évolué au fil du temps, créant un paysage familial plus diversifié et complexe.

Au Québec, ces dynamiques sont particulièrement intéressantes à étudier étant donné la générosité des politiques en matière de congé parental. Ces politiques, y compris les bonifications au fil du temps, contribuent à la participation active des femmes sur le marché du travail et ont eu, comme effet bénéfique, une évolution dans l'engagement des pères et dans le partage des responsabilités familiales.

Dans la population à l'étude, les pères sont relativement plus âgés que les mères. En effet, on constate qu'ils sont proportionnellement plus représentés dans la catégorie des 45 à 49 ans (20 % contre 16 %) ainsi que chez les 50 ans ou plus (17 % contre 8 %).

Il est également pertinent de noter que 62 % des parents de familles monoparentales sont des femmes, tandis que 38 % sont des hommes. Les mères sont aussi globalement plus scolarisées que les pères. Elles sont notamment plus nombreuses, en proportion, à détenir un diplôme de niveau universitaire de premier cycle (32 % contre 26 %) et moins nombreuses à ne détenir qu'un diplôme de niveau secondaire (23 % contre 30 %).

Nous allons maintenant explorer les différences dans la perception des mères et des pères sur différents aspects de la parentalité.

Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité s'est également penché sur les résultats de l'enquête, particulièrement sur le point de vue des pères sur la relation coparentale en contexte conjugal ou en contexte de séparation. Pour consulter leur rapport : <https://www.rvpaternite.org/publications/etude-coparentalite-pere-eqp2022/>

## Santé des parents et de leurs enfants

« Le fait qu'un parent ait une santé physique ou mentale fragile peut avoir des répercussions sur la façon dont il s'occupera de ses enfants et vivra sa parentalité. Certains troubles de santé mentale, par exemple, peuvent affecter le niveau d'énergie des parents, leur faculté à gérer les émotions ou leur niveau d'anxiété, et compliquer la réalisation de plusieurs des activités inhérentes au rôle parental (Boily et autres 2016) »<sup>1</sup>. Il en est de même si le parent vit avec un(e) conjoint(e) ayant un problème de santé et s'il vit avec un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement.

Les résultats indiquent que près d'un parent sur cinq (19 %) a un problème de santé physique ou mentale, une incapacité, une maladie ou un trouble chronique les limitant dans leurs activités quotidiennes ou leur rôle parental. La proportion des mères ayant un problème de santé qui les limite assez ou beaucoup dans leurs activités quotidiennes et leur rôle parental est plus élevée que chez les pères (5,2 % contre 3,6 % pour les pères). Parmi les parents qui n'ont **aucun problème de santé**, on compte une plus grande proportion de pères que de mères (83,3 % contre 79,1 %).

Les familles vivant avec un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement sont en plus grande proportion chez les familles monoparentales comparativement aux familles intactes (32 % contre 20 %). Il est important de noter que les familles monoparentales ont des mères à leur tête pour la majorité (62 %).

**83 %**  
des pères

n'ont aucun problème de santé les limitant dans leur activités quotidiennes et dans leur rôle parental contre 79 % des mères

## Situation économique

« Au Québec comme ailleurs, on observe des inégalités de revenu entre les hommes et les femmes. Celles-ci sont généralement et historiquement à l'avantage des hommes, le revenu médian avant impôt des femmes étant inférieur de 36 % à celui des hommes en 2019 (Fontaine 2022).

Les résultats de l'enquête indiquent que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à estimer que leur revenu est un peu plus élevé (27 % contre 14 %) ou beaucoup plus élevé (30 % contre 7 %) que celui de leur conjointe. Les femmes, pour leur part, déclarent en plus grande proportion avoir un revenu un peu moins élevé (24 % contre 14 %) ou beaucoup moins élevé (35 % contre 8 %) que celui de leur conjoint. Des analyses tenant compte, par exemple, de l'âge, du diplôme ou du nombre d'heures travaillées par semaine par chacun des conjoints pourraient éventuellement être menées pour mieux comprendre cette dynamique complexe. »<sup>2</sup>

Soulignons que, parmi les parents de famille monoparentale, les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à vivre dans un ménage à faible revenu (45 % contre 26 %). Les mères monoparentales sont également plus nombreuses en proportion que les pères monoparentaux à percevoir leurs revenus comme étant insuffisants (47 % contre 36 %).



## Qu'entend-on par interférence sur la relation parent-enfant?

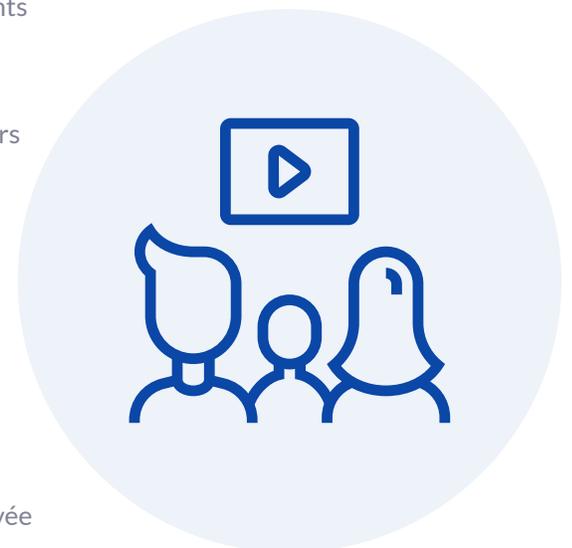
L'interférence des écrans sur la relation parent-enfant mesure l'intensité avec laquelle les écrans peuvent faire obstacle dans les interactions entre un parent et son enfant, soit par son utilisation ou même le fait de penser à ce que le parent pourrait faire avec les écrans (par exemple, les messages et notifications qu'ils pourraient recevoir)

## Écrans et parentalité

« Si l'utilisation que les enfants font des écrans suscite de l'intérêt tant dans le milieu de la recherche que dans la classe politique, celle qu'en font les parents n'est pas non plus à négliger, car ces derniers sont généralement les premiers modèles de leurs enfants. Leur utilisation des écrans, leurs croyances quant à leurs répercussions sur le développement de leurs enfants ainsi que les pratiques parentales qu'ils adoptent (limites, règles, etc.) sont tous des facteurs à prendre en compte lorsqu'on s'intéresse à l'utilisation que font les enfants des écrans (Hong et autres 2019 ; Domoff et autres 2020). »<sup>3</sup>

Les mères et les pères ont des perceptions similaires quant au niveau d'interférence dans leur relation parent-enfant. En effet, les deux groupes notent le niveau d'interférence comme étant faible à environ 68 % et élevé à environ 14 %. Lorsqu'on leur demande si l'utilisation des écrans génère des discussions causant des tensions et des conflits avec les enfants, environ 35 % sont d'accord et environ 40 % en désaccord.

Le seul aspect où il y a une différence significative entre les genres concerne le niveau de difficulté dans la gestion des écrans. La proportion de parents pour qui la gestion des écrans est considérée comme très difficile est plus élevée chez les mères que chez les pères (26,8 % contre 24,2 %).



## Relation coparentale et partage des responsabilités parentales

La relation coparentale et le partage des responsabilités constituent l'un des volets où la différence entre les hommes et les femmes est la plus polarisée.

Tout d'abord, en ce qui concerne le soutien, la proportion des parents déclarant bénéficier d'un soutien élevé de la part de l'autre parent est nettement plus grande en contexte conjugal (52,4 %) que chez les parents séparés ayant au moins un enfant issu de leur union (17,4 %). Les pères en couple avec un ou des enfants issus de l'union actuelle sont plus nombreux à percevoir le soutien comme étant élevé (55,2 %) que les mères (49,6 %). Lorsque les parents sont séparés, la perception du soutien du ou de la partenaire avec qui ils ont au moins un enfant issu de cette union est plutôt modéré (43,8 % hommes, 38,1 % femmes) ou faible (37,7 % hommes, 45,4 % femmes). De manière générale, les hommes se sentent plus souvent critiqués vis-à-vis de leur rôle parental par l'autre parent que les femmes, et la fréquence est plus forte lorsqu'ils sont séparés.

Dans cette enquête, on inclut dans le partage des responsabilités parentales les 8 volets suivants :



discipline des enfants



jouer ou faire des activités avec les enfants



reconduire les enfants à des loisirs ou chez des amis



s'assurer qu'ils sont vêtus convenablement, qu'ils ont les cheveux coupés, etc.



assister aux rencontres d'information de la garderie ou de l'école



discuter avec les enfants des problèmes qu'ils vivent



aller aux rendez-vous ou rester à la maison quand les enfants sont malades



aider aux devoirs, leçons, travaux scolaires, etc.

Pour les parents disant **assumer le plus souvent eux-mêmes** les responsabilités parentales, les hommes indiquent en plus forte proportion les assumer eux-mêmes le plus souvent en contexte de séparation (21,9 %) qu'en contexte conjugal (4,2 %). C'est la même chose du côté des femmes, bien qu'en plus forte proportion : elles sont 56,7 % à dire assumer elles-mêmes les responsabilités parentales en contexte conjugal contre 74,1 % en contexte de séparation.

Pour les parents disant **les assumer à parts égales ou presque**, les pères sont en plus grande proportion à déclarer partager les responsabilités parentales à parts égales ou presque que les mères, autant en contexte conjugal (62,2 % hommes contre 42,2 % femmes) qu'en contexte de séparation (64,2 % hommes contre 25,4 % femmes).

Finalement, pour les pères affirmant que **c'est la mère qui assume le plus souvent les responsabilités parentales**, la proportion de pères est plus élevée en contexte conjugal (33,5 %) qu'en contexte de séparation (13,9 %).

En ce qui a trait aux tâches ménagères et domestiques, en contexte conjugal, les mères indiquent effectuer, en plus grande proportion que les pères, toujours ou le plus souvent les tâches suivantes :

- 1 S'occuper des repas et faire la vaisselle (51 % contre 17 %)
- 2 Faire la lessive et le ménage (65 % contre 10 %)
- 3 Faire les courses et les achats pour la famille (48 % contre 25 %)
- 4 S'occuper de la vie sociale de la famille (51 % contre 12 %)



Toujours en contexte conjugal, bien que les pères soient en plus grande proportion que les mères à tenir toujours ou le plus souvent le budget et à s'assurer que les factures sont payées (45,3 % contre 36,4 %), l'écart entre les pères et les mères est plus net du côté des travaux extérieurs, des réparations et de l'entretien du domicile ou de la voiture (83,1 % contre 6,7 %).

« Rappelons toutefois qu'il s'agit ici de la perception qu'ont les parents à l'égard du partage des responsabilités et des tâches, et non pas de mesures objectives liées à la quantité de temps passé réellement à réaliser les tâches par chaque partenaire. D'autres études ont montré l'existence d'un « biais égocentrique » lorsque les individus évaluent leur contribution personnelle à un effort commun, c'est-à-dire qu'ils auraient tendance à se rappeler plus facilement leur propre contribution et à s'attribuer plus de crédit pour leur participation à une tâche donnée que ce que lui confère leur partenaire. Certains travaux ont montré que la part du temps consacré par les hommes au travail domestique tend à augmenter depuis les dernières décennies (Zossou 2021). Toutefois, les femmes effectueraient encore plus souvent que les hommes, les tâches ménagères liées aux repas, à la lessive et au ménage. Elles auraient également une charge parentale plus importante que les hommes en ce qui concerne l'éducation et les soins apportés aux enfants (Moyser et Burlock 2018 ; Frank et Frenette 2021). »<sup>4</sup>

## Réseau social : soutien de l'entourage et pression sociale

On le dit ou l'entend souvent : il faut un village pour élever un enfant. Alors que la présence des grands-parents ou d'autres proches est souvent considérée comme un atout précieux dans la vie des enfants, elle peut également constituer une source de soutien importante pour les parents. Cette assistance peut permettre aux parents de prendre un peu de recul et de mieux équilibrer leurs diverses responsabilités.

Les données révèlent que les mères sont proportionnellement plus enclines que les pères à ressentir un besoin de soutien élevé (11,5 % contre 5,5 %), mais elles sont en moindre proportion que ces derniers à avoir un entourage peu disponible en cas de besoin (33 % contre 36 % pères).

De plus, les pères sont plus susceptibles que les mères à n'être jamais ou rarement soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus (31,6 % contre 22,3 %).

« Soulignons à cet égard que les pères auraient moins tendance que les mères à se tourner vers leurs proches pour obtenir du soutien ou des conseils sur la parentalité (Pew Research Center 2015), ce qui pourrait expliquer en partie ces résultats. »<sup>6</sup>

De plus, les conclusions indiquent que les mères sont proportionnellement plus enclines que les pères à éprouver régulièrement une pression sociale venant d'au moins deux sources différentes, que ce soit des membres de la famille, des ami(e)s et collègues, du personnel éducateur ou enseignant, du personnel de la santé ou des médias ou médias sociaux (11,9 % contre 7,9 %).

## Les 3 dimensions du soutien :



soutien émotif



aide à des tâches domestiques



aide avec les enfants

## Les effets de la pandémie

« La pandémie a pu mettre à dure épreuve la relation conjugale des parents en raison des nombreux confinements ayant notamment entraîné la fermeture des services de garde et des écoles. Certaines études ont révélé que le temps consacré aux tâches déjà assumées le plus souvent par les mères ayant des enfants d'âge scolaire a davantage augmenté pour les mères que pour les pères durant la pandémie de COVID-19 (Aragão 2022 ; Augustine et Prickett 2022) et que les femmes étaient près de deux fois plus nombreuses que les hommes à être insatisfaites de la répartition des tâches domestiques durant cette période (Zossou 2021). D'autres recherches ont pour leur part démontré une baisse de la qualité de la relation coparentale durant cette période (Feinberg et autres 2022). »<sup>5</sup>

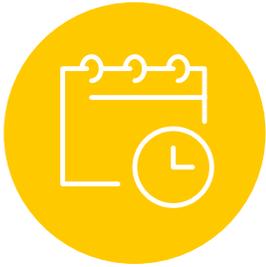
## Conciliation famille-travail

La proportion de parents en emploi est plus élevée chez les pères que chez les mères (95 % contre 86 %), et ce, même lorsqu'on tient compte uniquement des parents n'ayant que des enfants âgés de plus de 2 ans (95 % contre 88 %). Les mères ayant 3 enfants ou plus sont moins nombreuses que celles n'en ayant qu'un seul à être actives sur le marché du travail (77 % contre 88 %).

Les hommes sont en général plus satisfaits du nombre d'heures travaillées (60,5 % contre 51,9 %) tandis que les femmes sont plus nombreuses à vouloir travailler moins d'heures par semaine (43,8 % contre 34,9 %), bien qu'elles soient moins nombreuses à travailler plus de 40 heures par semaine (15,3 % contre 35,6 %). De plus, les pères sont plus nombreux que les mères à avoir un horaire atypique (32,4 % contre 25,6 %) et aussi à travailler à leur compte (16 % contre 11,7 %). Les mères sont plus nombreuses à travailler de la maison sur une base régulière que les pères (45 % contre 39,2 %).

Outre la possibilité de faire du télétravail, l'enquête a mesuré l'accès et l'utilisation des mesures de conciliation famille-travail (CFT) suivantes : la possibilité d'avoir une banque de temps, l'horaire de travail flexible ainsi que l'aménagement et la réduction du temps de travail. Les mères et les pères sont en proportion similaire à dire avoir utilisé 2 ou 3 mesures de CFT mentionnées précédemment à environ 33 %, tandis que les mères sont plus nombreuses à n'avoir utilisé aucune mesure et ne pas y avoir accès (33,5 % contre 30,8 %).





Les principales raisons évoquées pour ne pas avoir utilisé l'horaire flexible, la banque de temps ou l'aménagement ou la réduction du temps de travail sont :

Se débrouille par d'autres moyens : 34 % hommes contre 27 % femmes

Nature du travail ou horaire ne le permet pas : 58,4 % hommes contre 63,9 % femmes

Pas besoin : 31,7 % hommes contre 21,5 % femmes



Rappelons-nous que la Loi sur les normes du travail (LNT) prévoit 2 jours de congés rémunérés pour maladie ou obligations familiales après 3 mois de service continu à temps plein et 2 semaines de vacances rémunérées après un an de service à temps plein. Il est curieux de constater que 13,5 % des femmes et 10,4 % des hommes disent avoir moins de 10 jours de vacances payés et 16,5 % des parents à n'avoir aucun jour de congé maladie payé. Ces données et les raisons évoquées pour ne pas avoir utilisé les mesures nous amènent à penser qu'il y a probablement une mauvaise compréhension ou communication des mesures de CFT en place chez certains employeurs. Un sondage mené par Concilivi mentionne notamment qu'environ le tiers (34 %) des travailleur(-euse)s exerçant des responsabilités familiales estiment être mal informé(e)s des mesures de CFT disponibles dans leur organisation.<sup>7</sup>



La proportion de parents en emploi pour qui le conflit travail-famille est considéré comme élevé est plus forte chez les mères que les pères (19,7 % contre 17,5 %), mais est équivalente pour un niveau de conflit considéré comme modéré (environ 26 %) et faible (55 %).

## Qu'est-ce que le conflit travail-famille?

« Les parents en emploi doivent conjuguer leurs responsabilités professionnelles et leurs responsabilités familiales. Cet équilibre peut toutefois être fragilisé lorsqu'il y a présence de conflits entre le rôle de travailleur(-euse) et celui de parent. Plus les tâches s'accumulent, plus le risque de conflit est élevé, ce qui peut créer du stress. Ce conflit est bidirectionnel : les responsabilités familiales peuvent interférer avec celles du travail, et le travail peut entraîner des répercussions sur la vie familiale (Greenhaus et Beutell 1985 ; St-Onge et autres 2002 ; Tremblay 2019). »<sup>8</sup>

Le conflit peut avoir comme effet notamment d'empêcher de contribuer à parts égales aux responsabilités et tâches familiales, de rater des activités familiales, d'être trop épuisé après une journée de travail pour participer aux activités ou contribuer aux responsabilités ou d'être trop stressé en raison de la pression liée au travail pour faire des choses que le parent aime.

## Lieux publics, organismes communautaires et soutien à la parentalité

Dans le cadre de l'enquête, la fréquentation des lieux publics et des organismes offrant des activités et des services aux familles n'a pas été exposée dans le rapport en fonction du genre des parents. Les constats étaient plus évocateurs lorsque l'on regardait plutôt la provenance des parents (nés au Canada ou non), le niveau de scolarité, le niveau de revenus, la composition familiale, l'âge des enfants, la zone de résidence et l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Il y a toutefois des éléments intéressants à soulever concernant l'utilisation des services de soutien à la parentalité par les mères et les pères. En effet, les résultats indiquent que les mères sont plus nombreuses que les pères, en proportion, à avoir utilisé les différents types de services à l'étude au moins quelques fois au cours de la dernière année, à l'exception des services de répit :

- Ateliers, conférences, cours ou formations (22,2 % femmes contre 14,7 % hommes)
- Groupes de soutien (6,8 % femmes contre 4,2 % hommes)
- Services de répit (3 % femmes contre 2,4 % hommes) \*écart non significatif
- Consultation individuelle, conjugale ou familiale (15,7 % femmes contre 10,2 % hommes)
- Soutien téléphonique (3,6 % femmes contre 2,4 % hommes)

Parmi les parents qui n'ont utilisé aucun de ces services au cours des derniers mois, mais qui en auraient eu besoin, on retrouve une plus grande proportion de mères (18,1 %) que de pères (12,3 %).

## Expérience parentale

Quelles distinctions peut-on observer entre les expériences parentales des mères et des pères? Dans l'enquête, la **satisfaction parentale** est abordée en évaluant si le parent est heureux dans son rôle, s'il aime passer du temps avec ses enfants, si ces derniers sont une source d'affection importante pour lui, si d'avoir des enfants lui donne une vision plus rassurante et optimiste de l'avenir et s'il les trouve agréables. Les pères sont moins nombreux que les mères à avoir un niveau de satisfaction parentale élevé (26,7 % contre 29,7 %) et en plus grande proportion aussi à avoir un plus faible niveau de satisfaction parentale (21 % contre 17,1 %).

Les mères quant à elle sont plus stressées. En effet, une mère sur quatre (25,3 %) éprouve un niveau de **stress parental** plus élevé (contre 21,5 % des pères). Les questions sur le stress parental portaient, par exemple, sur le niveau d'accord avec les énoncés suivants : *prendre soin de mes enfants me demande parfois plus de temps et d'énergie que j'ai à donner, je me demande parfois si j'en fais assez pour mes enfants et il est difficile pour moi de trouver un équilibre entre mes différentes responsabilités à cause de mes enfants.*



**Les pères sont moins nombreux que les mères à avoir utilisé des services de soutien à la parentalité au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête**

Les parents peuvent rencontrer des défis liés à l'éducation de leurs enfants, et ce, à différents stades de leur vie. On pense notamment à la communication avec eux, à la discipline et à l'encadrement, à leur utilisation des écrans, au suivi des apprentissages et travaux scolaires, etc. La proportion de parents ayant une **gestion parentale** considérée comme difficile (c'est-à-dire trois aspects et plus sur sept étant difficiles à gérer) est plus élevée chez les mères que chez les pères (19,9 % contre 16 %). Les mères font aussi partie des groupes les plus susceptibles d'avoir un **rythme de vie** très exigeant, proportion s'élevant à 27,8 % contre 19,6 % des pères, alors que cette proportion est de 24 % pour l'ensemble des parents.

Certains parents **s'imposent plus fréquemment de la pression envers eux-mêmes que d'autres** dans leur rôle parental, particulièrement les mères qui sont plus nombreuses que les pères à s'en imposer très souvent (21,1 % contre 9,7 %).

## Conclusion

La recherche révèle une dynamique complexe entre les pères et les mères dans leur expérience parentale. Il serait intéressant d'aller plus loin dans les croisements des données pour connaître les autres facteurs qui peuvent entrer en cause. Par exemple, est-ce que les pères ayant un niveau de satisfaction parentale plus bas et les mères ayant une gestion parentale difficile ne vivent, en plus forte proportion, qu'avec des adolescents? Est-ce que les mères plus scolarisées sont plus nombreuses à s'imposer davantage de pression? Les mères fortement stressées sont-elles en plus nombreuses à être monoparentales? Ces autres caractéristiques ont un impact important par elles-mêmes sur l'expérience parentale des parents, ce qui indique qu'on ne peut donc pas tout mettre uniquement sur le compte du genre pour expliquer ces résultats.

Parallèlement, il est crucial d'explorer davantage les facteurs confondants qui influent sur l'expérience parentale, telle que les caractéristiques du conjoint ou de la conjointe et les conditions d'emploi des parents. Des initiatives au niveau du travail sont nécessaires pour favoriser le partage équitable des responsabilités parentales et des tâches ménagères, et ainsi, contribuer à une expérience parentale plus positive pour les mères. L'ouverture de la part des employeurs aux enjeux des parents et la mise en place de mesures de conciliation famille-travail peuvent contribuer grandement à soutenir les parents à ce niveau. Plusieurs [ressources communautaires gratuites](#) et services sont également disponibles en soutien à la parentalité, mais ils sont malheureusement peu connus d'après ce qu'on peut constater dans l'enquête. Il peut en être de même pour les mesures de conciliation famille-travail dans les organisations. Un effort soutenu et en continu au niveau de la communication est de mise pour renverser la tendance! De plus, des initiatives de certains groupes, comme le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité, se sont penchés sur l'adaptation des pratiques et programmes aux réalités paternelles. Il importe de considérer les besoins qui leur sont propres pour que les pères se sentent interpellés et légitimes d'utiliser les services.

L'enquête sur la parentalité, ayant eu lieu en 2022, a inclus des parents âgés de 18 ans et plus, parents d'au moins un enfant âgé de 6 mois à 17 ans présent dans le ménage au moins 14 % du temps. Les parents ont été sélectionnés à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ. La collecte de données s'est déroulée en multimode, au moyen d'un questionnaire web ou téléphonique. Au total, 19 127 parents ont participé à l'enquête, dont 10 088 mères et 9 039 pères. La méthodologie utilisée permet d'inférer les résultats à l'ensemble des parents du Québec avec les mêmes caractéristiques (assurés RAMQ, 18 ans et +, enfants de 6 mois à 17 ans) en raison de la pondération qui permet de tenir compte de la non-réponse. Il est possible que l'impact de la pandémie ait pu influencer les résultats obtenus. Pour plus d'information sur la méthodologie, consultez le <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/etre-parent-quebec-2022.pdf>

<sup>1,2,3,4,5,6,8</sup> LAVOIE, Amélie, et Alexis AUGER (2023). *Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 336 p.

<sup>7</sup> Concilivi, Conseil de gestion de l'assurance parentale, *Sondage auprès des travailleurs du Québec*, 2023